Analyse de l'environnement en 2009

L'environnement qui influence le développement des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick a subi plusieurs modifications depuis la mise en marche du grand projet sociétal que représentent les États généraux des arts et de la culture. L'ensemble des travaux entamés, il y a cinq ans, a permis, d'une part, de faire valoir sans équivoque, le rôle primordial des arts et de la culture dans l'évolution de cette société. D'autre part, on constate que ce projet a contribué à un rapprochement indéniable entre ce secteur et les autres secteurs socioéconomiques[1] qui composent l'Acadie du Nouveau-Brunswick, de même qu'avec les partenaires gouvernementaux et institutionnels qui sont interpellés dans cette phase de mise en œuvre.

Cela étant dit, il apparaît qu'à ce moment-ci, une analyse sommaire de l'environnement s'avère nécessaire pour que l'on soit capable de bien cerner les principaux enjeux ainsi que les forces et les limites qui vont influencer la mise en œuvre des actions identifiées. L'analyse de l'environnement repose principalement sur les grands enjeux transversaux qui influencent, sinon la totalité, au moins plusieurs des sept axes de développement qui correspondent aux fonctions fondamentales de l'écosystème artistique et culturel.[2]

Ces grands enjeux sont les suivants :

1) la concertation et le décloisonnement dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick,
2) la formation, le développement et la reconnaissance du statut des ressources humaines du secteur culturel de l'Acadie du N.-B.,
3) l'importance d'occuper l'espace public et médiatique,
4) le besoin de créer des alliances avec les autres communautés acadiennes et francophones du pays et d'ailleurs,
5) le financement et l'adaptation des programmes destinés aux artistes et aux organismes artistiques et culturels.

1. Ces secteurs socioéconomiques sont, entre autres, les municipalités, l'éducation primaire et secondaire, l'éducation post-secondaire, l'économie, la jeunesse, les femmes, la santé et le mieux-être et les communications.

2. Les enjeux spécifiques à chaque axe stratégique de développement sont présentés dans la troisième partie des stratégies sectorielles.

L'analyse de l'environnement qui suit fait ressortir deux aspects importants : les acquis et les limites.

1) La concertation et le décloisonnement dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick

Les acquis

Tout au long de son histoire, l'Acadie du Nouveau-Brunswick a su faire preuve d'une grande capacité de concertation, surtout lorsque vint le temps de se regrouper autour d'événements rassembleurs tels que les grandes conventions nationales, les congrès mondiaux acadiens, les États généraux des arts et de la culture, etc., ou bien à travers les luttes qu'elle a menées – et qu'elle mène encore – pour obtenir une meilleure reconnaissance de son statut en tant que société distincte. Cette société est dotée aujourd'hui d'un nombre imposant d'organisations professionnelles et communautaires de langue française qui témoignent du degré de densité de la structure organisationnelle acadienne dans cette province et de la force de son pouvoir politique. Avec un taux de scolarisation plus élevé, la population acadienne du Nouveau-Brunswick jouit maintenant d'un meilleur niveau de vie et s'ouvre davantage à la nouveauté et à la modernité. Elle s'urbanise, se mondialise et est résolument déterminée à prendre sa place au sein de la Francophonie. Pour sa part, le milieu artistique et culturel professionnel acadien de cette province fait preuve d'un dynamisme étonnant qui se manifeste par la qualité de sa production artistique et par le leadership qu'il exerce dans son dialogue avec les autres secteurs de la société. Les artistes professionnel.le.s, les travailleuses et les travailleurs culturels qui choisissent de vivre, de créer et de produire en Acadie du Nouveau-Brunswick sont de plus en plus nombreux. Enfin, au sein de la société acadienne, on assiste à une plus grande ouverture quant à la contribution essentielle des arts et de la culture à l'évolution de cette société.

Les limites

Le plus grand défi qui se présente à celles et ceux qui ont à cœur un réel ancrage des arts et de la culture dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick vient du fait que cette société s'insère dans un monde où tout est axé sur la spécialisation, condition propice au cloisonnement. Il n'est pas rare aujourd'hui de constater à quel point les leaders acadiens sont isolés dans leurs domaines respectifs, situation qui a pour conséquence de réduire leur capacité de voir le portrait d'ensemble du peuple auquel ils appartiennent. Or, l'insertion des arts et de la culture dans l'ensemble de la société acadienne du Nouveau-Brunswick ne peut se faire sans une prise en compte des défis et de la capacité de tous les secteurs de cette société à bien saisir, comprendre et intégrer le concept de l'aménagement culturel du territoire mis de l'avant dans le cadre des États généraux et son implication tant sur le plan des collaborations intersectorielles qu'au niveau de l'organisation physique des lieux. Les personnes impliquées devront consacrer beaucoup de temps et d'énergie, à l'intérieur comme à l'extérieur des secteurs, pour que les Acadiennes et les Acadiens apprennent à travailler de façon cohérente et complémentaire, condition essentielle pour maintenir l'esprit de collaboration qui émerge de ce grand projet.

2) La formation, le développement professionnel et la reconnaissance du statut des ressources humaines du secteur culturel de l'Acadie du Nouveau-Brunswick

Les acquis

La société acadienne du Nouveau-Brunswick possède un nombre impressionnant d'artistes professionnel.le.s, de travailleuses et travailleurs culturels, de gestionnaires, d'entrepreneures et entrepreneurs qui composent l'ensemble des ressources humaines du secteur artistique et culturel. Le leadership exercé par les membres de ce secteur depuis une quarantaine d'années témoigne avec éloquence de sa vitalité et de sa force créatrice. Nombreux sont celles et ceux qui contribuent au développement de l'Acadie grâce à leurs créations et à leurs productions

mais également par leur engagement dans d'autres sphères d'activités. Dans ce sens, les ressources humaines du secteur culturel de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ont acquis une notoriété incontestable dans la société où ils œuvrent. Sur le plan de l'enseignement, l'Université de Moncton offre des formations initiales dans plusieurs disciplines artistiques. Un peu plus de 40 ans après son ouverture, on est à même de constater que cette université a formé des centaines de jeunes qui, en grande partie, ont choisi de demeurer sur place une fois leurs études terminées. Cette situation explique d'ailleurs le nombre impressionnant d'artistes professionnel.le.s qui se trouve en Acadie du Nouveau-Brunswick. Pour leur part, certains organismes artistiques de création et de production, et plus récemment les collèges communautaires francophones du Nouveau-Brunswick, contribuent au développement professionnel de ces artistes ainsi qu'à celui des gestionnaires, des travailleuses et travailleurs culturels, grâce à de la formation continue offerte sous forme de cours, d'ateliers, de résidences d'artistes, etc.

Les limites

Si les ressources humaines du secteur culturel de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ont acquis une certaine reconnaissance au fil des ans, force est de constater toutefois qu'il en est tout autrement de leur statut socio-économique. Encore aujourd'hui, une majorité d'artistes professionnel.le.s doit exercer une activité rémunératrice complémentaire afin de pouvoir pratiquer son art. De plus, les travailleuses et travailleurs culturels, les gestionnaires, les entrepreneures et entrepreneurs culturels disposent de conditions salariales qui ne s'apparentent pas aux autres secteurs de la société, et nombreux sont celles et ceux qui n'ont pas accès à des emplois rémunérés à temps plein. Sur le plan de la formation initiale, malgré l'apport important de l'Université de Moncton depuis 40 ans, certaines disciplines artistiques n'y sont toujours pas enseignées et il n'en existe pas destinée aux gestionnaires, entrepreneures et entrepreneurs culturels en Acadie du Nouveau-Brunswick. La pénurie de cours disponibles en milieu institutionnel en matière de formation de base a pour effet de retarder la professionnalisation de l'organisation artistique et culturelle. Ainsi, pour bon nombre de travailleuses et travailleurs culturels, l'accès à une profession ou à un métier passe par des formations qui se donnent à l'extérieur de la province, ou encore « sur le tas ». En matière de formation continue, peu de possibilités existent tant pour les artistes (ex. : résidences d'artistes, mentorat, jumelage entre artistes, etc.) que pour les gestionnaires qui œuvrent dans les domaines de l'organisation artistique et culturelle, tels que les diffuseurs, les promoteurs d'événements, les organisateurs de festivals, les gérants d'artistes, etc. Les seules formations existantes sont offertes sans une réelle prise en compte des besoins du milieu et sans concertation entre les différents prestataires de formation. Finalement, concernant le maintien des ressources humaines du secteur culturel, les communautés acadiennes de la province, particulièrement celles en milieu rural, ont beaucoup de difficulté à maintenir en région des ressources artistiques et culturelles professionnelles qui ont tendance, comme ailleurs au pays, à se diriger vers les centres urbains, là où l'on trouve la majorité des artistes et des professionnels du secteur.

3) *L'importance d'occuper l'espace public et médiatique*

Les acquis

Pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick, qui n'a pas de territoire géopolitique qui lui est propre, l'occupation de l'espace public et médiatique devient l'outil politique principal qui lui permet de s'affirmer. À cet égard, elle peut aujourd'hui compter sur un vaste réseau organisationnel qui s'est donné comme mission de mettre en valeur les réalisations et les aspirations de cette société. Au Nouveau-Brunswick, il existe un nombre imposant d'organismes acadiens qui revendiquent les droits du peuple acadien dans les secteurs des arts et de la culture, de l'éducation, de la justice, de la santé, des personnes âgées, des jeunes, des femmes, de la politique, de l'économie, etc.

Sur le plan médiatique, la présence de Radio-Canada Acadie (et de son réseau national), mais surtout, la création des radios communautaires réparties partout dans la province, celle

du quotidien *L'Acadie Nouvelle* et de plusieurs hebdomadaires régionaux, sont des outils de premier plan qui ont permis à la société acadienne de prendre possession de la place publique et d'accroître sa présence dans l'univers médiatique. Il en va de même avec les nouvelles formes de communication que sont le Web et les multimédia qui, par leur fonctionnement, abolissent les frontières et propulsent l'Acadie du Nouveau-Brunswick dans le monde. De nombreux artistes et organismes sont d'ailleurs maintenant munis de sites Internet.

Les limites

Malgré son dynamisme et sa vitalité, le vaste réseau organisationnel qui représente les intérêts de l'ensemble des secteurs de l'Acadie du Nouveau-Brunswick est sous-financé et doit trop souvent composer avec des ressources limitées et une gestion par projet. Cette situation rend plus difficile la réalisation de son mandat et entraîne l'essoufflement de l'ensemble du personnel des organismes et institutions membres de ce réseau. Les défis reliés au statut linguistique de la province du Nouveau-Brunswick sont également des facteurs qui freinent le développement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick dans l'espace public néo-brunswickois et canadien.

Sur le plan médiatique, la place réservée à l'Acadie dans le réseau national de la Société Radio-Canada est loin de répondre aux attentes de celles et ceux qui portent le flambeau de l'Acadie. Une étude récente publiée par Marie-Linda Lord, titulaire de la Chaire de recherche en études acadiennes de l'Université de Moncton, fait ressortir que le réseau anglais de la CBC fait beaucoup plus de place à la nouvelle en provenance des provinces de l'Atlantique que ne le fait le réseau français de cette même société de la Couronne. Même si on assiste à l'amorce d'un dialogue entre la haute direction de la SRC et la Société nationale de l'Acadie, on est encore loin de l'objectif qui vise à ce que l'apport du peuple acadien à l'ensemble de la francophonie canadienne retienne plus d'attention médiatique et obtienne une place accrue dans la programmation de cette société publique. Enfin, même si la société acadienne occupe une place importante dans les autres médias de la province, peu des journalistes qui couvrent l'actualité artistique et culturelle sont capables d'agir à titre de critiques d'art, une situation que déplore la communauté artistique et culturelle.

4) La création d'alliances avec les autres communautés acadiennes et francophones du pays et d'ailleurs

Les acquis et les limites

En Atlantique

Le réseau de diffusion RADARTS et l'Alliance des arts et de la culture de l'Acadie (AACA), lesquels réunissent les principaux acteurs provinciaux du développement artistique et culturel de l'Acadie de l'Atlantique, sont des atouts importants pour favoriser la création d'alliances entre les communautés acadiennes des quatre provinces de l'Atlantique. Par ailleurs, la tenue d'événements à portée atlantique comme les *Éloizes* et la *Francofête en Acadie* favorisent aussi une meilleure connaissance et circulation des artistes, des œuvres et des produits culturels acadiens de l'Atlantique ainsi que la création d'alliances stratégiques entre ces quatre provinces. Malgré ces avancées, force est de constater que les communautés acadiennes des quatre provinces de l'Atlantique se connaissent mal, et ce, malgré l'action de la Société nationale de l'Acadie. Qui plus est, le rythme auquel elles évoluent varie beaucoup d'une province à l'autre. Malgré la présence d'organismes artistiques et culturels, de réseaux de diffusion et d'événements atlantiques dans ces régions, il existe, somme toute, peu d'initiatives interprovinciales de circulation et de promotion qui mettent en valeur et font mieux connaître les artistes et la production artistique de la grande Acadie. Les programmes de subvention fédéraux et provinciaux, quant à eux, ne favorisent pas le développement de tels projets.

Au Québec

Le succès de certains artistes de l'Acadie au Québec est indéniable et a un réel impact sur la connaissance que la société québécoise possède de l'Acadie. Par ailleurs, grâce au gouvernement du Québec, on assiste à l'émergence de

partenariats de plus en plus nombreux entre des associations et des organismes artistiques et culturels de l'Acadie et du Québec, favorisant ainsi le partage d'informations et de connaissances, tout en augmentant les occasions de circulation et de promotion des artistes, des œuvres et des produits culturels acadiens. Cependant, la méconnaissance de la population québécoise à l'égard de l'Acadie est encore aujourd'hui problématique, en partie dû à l'absence d'artistes acadiens et de leurs œuvres au réseau national de Radio-Canada, mais également, au manque de collaborations structurées entre les secteurs artistiques et culturels de ces deux peuples francophones d'Amérique. On note à ce titre qu'il est plus facile pour les artistes acadiens qui ont fait des percées sur la scène internationale de se faire remarquer au Québec.

Ailleurs au Canada

Il existe au Canada de nombreux organismes de service aux arts et à la culture, voués à la promotion des artistes et de l'organisation artistique et culturelle. En ce qui concerne les communautés acadiennes et francophones qui se trouvent en situation minoritaire, la plupart de ces organismes sont regroupés au sein de la Fédération culturelle canadienne-française. Ainsi, la communauté artistique et culturelle de l'Acadie peut compter sur une voix nationale francophone forte et crédible pour se faire entendre et comprendre par les instances gouvernementales fédérales. Cependant, la population francophone canadienne située à l'extérieur du Québec est répartie sur un vaste territoire qui s'étend d'est en ouest du pays et dont les réalités sociales, linguistiques, démographiques et économiques varient énormément d'une province à l'autre. Si le secteur artistique et culturel francophone peut compter sur un ensemble d'organisations professionnelles, il n'en demeure pas moins qu'à l'exception du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, la communauté acadienne et francophone répartie dans les autres provinces est peu nombreuse. Cette situation affecte la masse critique et par conséquent la possibilité d'établir des alliances fortes qui favorisent une meilleure connaissance et une meilleure circulation des artistes, des œuvres et des produits culturels de l'Acadie dans toutes les provinces.

À l'international

Depuis quelques années, le secteur artistique et culturel de l'Acadie s'est doté d'une *Stratégie de promotion des artistes acadiens sur la scène internationale (SPAASI).* Les nombreuses initiatives entreprises dans le cadre de cette stratégie, gérée par la Société nationale de l'Acadie, ont permis à plusieurs centaines d'artistes, d'organismes artistiques et d'entreprises culturelles de l'Acadie de se produire, de circuler et d'établir des partenariats intéressants dans le cadre de festivals et événements importants, organisés principalement en France, en Belgique et en Suisse. Or, le sous-financement chronique de la *SPAASI* et le manque de moyens financiers et matériels pour établir des alliances stratégiques et assurer le développement de nouveaux marchés sur la scène internationale privent le secteur artistique et culturel de l'Acadie du rayonnement dont il pourrait bénéficier. Par ailleurs, le manque de planification stratégique commune de tous les joueurs clés qui agissent sur la circulation et le rayonnement international empêche l'Acadie du Nouveau-Brunswick de réaliser des avancées réellement structurantes.

5) Le financement et l'adaptation des programmes destinés aux artistes et aux organismes artistiques et culturels

Les acquis

L'ensemble des organismes qui représentent les intérêts de l'Acadie du Nouveau-Brunswick bénéficie d'appuis en provenance des gouvernements provincial et fédéral depuis de nombreuses années. Certains ministères des deux paliers de gouvernement offrent des programmes de financement réservés aux arts et à la culture. Au Nouveau-Brunswick, il s'agit notamment du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport par le biais de la Direction du développement des arts et du ministère des Affaires intergouvernementales. Par ailleurs, le Conseil des arts du Nouveau-

Brunswick (artsnb) et la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick sont aussi des sources de financement importantes pour le milieu artistique professionnel. Au fédéral, les artistes professionnel.le.s et l'organisation artistique et culturelle peuvent compter, entre autres, sur le soutien financier du ministère du Patrimoine canadien, du Conseil des Arts du Canada et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA). Depuis la tenue des États généraux des arts et de la culture, on constate une plus grande ouverture de la part des agences et ministères gouvernementaux de niveaux provincial et fédéral à l'égard des arts et de la culture ainsi qu'une meilleure compréhension des besoins spécifiques du secteur. Cette ouverture se manifeste par l'engagement de plusieurs bailleurs de fonds à appuyer la mise en œuvre des recommandations issues du Grand rassemblement 2007.

Les limites

Néanmoins, la question du sous-financement demeure un point névralgique tant pour les artistes que pour les organismes artistiques et culturels. Les artistes vivent trop souvent sous le seuil de la pauvreté, en grande partie parce que leur statut professionnel n'est pas reconnu à sa juste valeur. Pour ce qui est des organismes artistiques et culturels, le sous-financement chronique affecte sérieusement leur capacité de remplir leurs mandats respectifs. Le personnel a peu accès à du perfectionnement professionnel, affectant sa capacité de bien répondre aux exigences de plus en plus élevées du milieu artistique et culturel et des partenaires financiers assujettis à de nouveaux règlements en matière d'efficacité et d'imputabilité. Les programmes de financement offerts par les secteurs public et privé sont souvent mal adaptés aux besoins et à la réalité de la communauté artistique. Or, même s'il existe une plus grande ouverture de la part des détenteurs « des cordons de la bourse », la lourdeur organisationnelle des institutions publiques ne permet pas d'envisager de modifications importantes à court terme.

Enfin, le climat politique et la crise économique qui sévissent sur toute la planète se font sentir au Nouveau-Brunswick où l'on assiste à une multitude de coupures budgétaires tant au sein de l'appareil gouvernemental que dans les secteurs paragouvernementaux et privés. La durée de cette situation aura certainement des répercussions sur la capacité des partenaires financiers à investir davantage dans les arts et la culture à court terme.

Ceci est d'autant plus évident que les gouvernements en place n'ont pas encore compris qu'au Canada, les retombées économiques du secteur des arts et de la culture sont supérieurs à plusieurs autres secteurs industriels. Cette situation pourrait affecter les échéanciers prévus pour la mise en œuvre des moyens et des actions décrits dans la *Stratégie globale*, car elle est en grande partie tributaire de la capacité des bailleurs de fonds à s'engager davantage, soit par l'augmentation des budgets, soit par l'amélioration et l'augmentation des programmes destinés aux arts et à la culture.